DEC173060INEE

Décision portant nomination de M. Jérôme Fort aux fonctions de chargé de mission

LA PRESIDENTE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

Vu le décret nº 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS;

Vu l'arrêté du 20 octobre 2017 portant attribution de fonctions au Centre national de la recherche scientifique ;

DECIDE:

Article 1er

M. Jérôme Fort, Chargé de recherche est nommé chargé de mission auprès de la présidente, du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2019.

En appui au Directrice de l'Institut, sa mission a pour objet l'animation, le pilotage et le suivi des actions liés à la recherche arctique. Il représentera la France à la demande des ministères français pour les chantiers arctique et sera le référent du CNRS-INEE sur cette thématique.

Pour l'exercice de cette mission, M. Jérôme Fort demeure affecté à UMR7266 Littoral, Environnement et Sociétés (LIENSs) – Université de La Rochelle – Bâtiment ILE – 2 rue Olympe de Goutes – 17000 La Rochelle

Article 2

Du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2019 M. Jérôme Fort, percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation 08, Centre-Limousin-Poitou-Charentes.

Article 4

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le

2 2 DEC. 2017

Anne Peyroche



La Présidente

www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie 3, rue Michel-Ange 75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00 F. 01 44 96 49 13